



PROJET DOCUMENT D'ORIENTATION 4^{eme} CONGRES USR CGT le 5 MAI 2025

au FORUM JORGE FRANÇOIS
9 RUE CRONSTADT 06000 NICE

1- INTRODUCTION

- 1.1- Notre Assemblée Générale de l'USR 06 s'inscrit totalement dans les orientations des 53^{ieme} congrès Confédéral, 69^{ieme} congrès de l'Union Départementale des Alpes Maritimes et 12^{ieme} congrès de l'UCR.
- 1.2- Nous vivons dans un monde en pleine mutation où la violence sociale et économique s'impose partout à toutes et tous.
- 1.3- En 2018, l'espérance de vie atteint 79,4 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes. Près de 17,5 millions de retraité.es sur une population de 67 millions d'habitant.e.s vivent en France. Parmi eux et elles 6 millions ont 75 ans ou plus, dont 62 % de femmes, ce qui constitue une révolution démographique dont les politiques publiques doivent tenir compte. Ce qui pose la question de la qualité de fin de vie. Ce progrès formidable doit cesser d'être considéré comme une charge.

Pour ce faire nous revendiquons :

- *De gagner la reconnaissance de la place et du rôle des retraité.es dans la société.*
- *De développer une politique publique favorisant un vieillissement réussi.*
- *D'impulser une réflexion et des débats sur le vieillissement.*

2- QU'EN EST-IL DANS LES ALPES MARITIMES

- 2.1- Sans revenir sur les caractéristiques salariales et économiques des Alpes maritimes, il convient de souligner quelques traits qui de fait, ont un impact sur la population des retraité-es du département.
- 2.2- Un taux d'industrie extrêmement bas, l'activité du commerce et de service largement majoritaires avec son lot de précarité.
- 2.3- Des zones très riches, où le prix des villas est parmi les plus chers du monde, des loyers élevés et peu de logements sociaux.

2.3- Des zones très riches, où le prix des villas est parmi les plus chers du **monde**, des loyers élevés et peu de logements sociaux.

2.4- 307 000 salarié.es avec la présence d'une métropole où la moitié du salariat y travaille.

2.5- Dans ce contexte que représentent les retraité.es.

Avec 31% de retraité.es dont environ 25% de plus 65 ans. Les Alpes Maritimes ont une population relativement âgée. Elles et ils sont 313 057 âgé.es de 60 à 90 ans.

2.6- Face à ce plus grand nombre de personnes âgées, la question de l'autonomie est un enjeu de société et au cœur de notre démarche revendicative.

2.7- L'indice de vieillissement de la population au 1^{er} janvier 2016, (le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans), est de 112 alors qu'il n'est que de 78, 4 pour la France Métropolitaine.

2.8- Le nombre d'allocataires du Minimum Vieillesse au 31/12/2015 (ASPA*, ASV*) est de 16 320, ce qui représente 5% alors que la moyenne nationale est de 3%.

3- LES INÉGALITÉS FRAPPENT ÉGALEMENT LES RETRAITÉ.ES

3.1- L'accès aux services publics accroît les difficultés de vie des retraité.es.

3.2- Le département est parmi les plus pauvres en matière d'EHPAD publics et privés à but non lucratif, les Alpes - Maritimes comptent 88,7 places d'EHPAD pour 1 000 habitant.es de 75 ans et plus, contre 85,9 en PACA et 100,4 en France.

3.3- Fermetures des accueils des Finances publiques.

3.4- Fermetures des accueils des Agences d'EDF.

3.5- Fermetures des bureaux de postes, en dix ans fermeture de plus de 50% des bureaux de postes, abandon des services orange, mise en franchise de 90% des agences de l'opérateur historique. Cette transformation des services entraîne le non accès à de nombreux retraité.es au droit à la Communication téléphonique. Augmentation des coûts et un surcoût pour l'Accueil des services postaux et des télécommunications.

3.6- Accueil très dégradé dans les hôpitaux dû aux mauvaises conditions de travail. Diminution du nombre de personnel et 16 000 lits ont déjà été supprimés entre 2015 2017 et encore ces deux dernières années 4 418 lits d'hospitalisation.



3.7- Dans les Alpes Maritimes l'arrière-pays est particulièrement sinistré. Il cumule l'absence de professionnels de Santé, le manque de services publics, les difficultés de transport et l'accès à Internet y est défaillant.

3.8- L'impact de la casse des services publics avec la fermeture de tous les lieux de proximités est important, voire essentiel pour la vie quotidienne des retraité.es, et signifie l'**EXCLUSION** pour nombre d'entre eux, d'entre elles.

3.9- L'accès à Internet est mauvais dans notre département, il est classé 13^{ième} par « zone ADSL », il recule depuis 2015, notamment dans l'arrière-pays.

À noter que Nice n'est classée que 25^{ième} parmi les 41 villes de plus de 100 000 habitant.es. Cette situation a des conséquences importantes sur les populations et les retraité.es. L'exclusion numérique est une réalité en France.

4- L'U.S.R. ET SES STRUCTURES EXIGENT

- 4.1-** Des investissements pour permettre l'accès à ces technologies en tous points du territoire, de développer pour faire face à la demande d'appropriation de ces technologies par ceux et celles qui en sont exclu.es.
- 4.2-** L'implantation de centres publics d'accueil, d'information et de formation avec une présence humaine qualifiée à l'intention notamment des retraité.es.

5- L'ACCÉS AU TRANSPORT

- 5.1-** Si la bande littorale est équipée en matière de transports collectifs, l'arrière-pays est lui quasiment démuni. La privatisation régionalisée de la SNCF va dégrader la situation, aucune cohérence existe entre les différents réseaux de transports urbains, inter métropoles et transports ferroviaires.
- 5.2-** La réorganisation du réseau RLA à Nice, avec l'ouverture des deux lignes de tramway a été faite sans concertation, ni lien avec les besoins de la population. Les réactions pour la plupart spontanées des usagers ont permis de corriger certaines carences.

L'U.S.R. et ses structures s'engagent à travailler les convergences revendicatives avec les organisations CGT d'actif-ives, pour l'accès, le maintien et le développement de tous les services publics.

6- LES RETRAITÉ.ES ATTAQUÉ.ES COMME JAMAIS

- 
- 6.1-** Dès son arrivée à la présidence de la République, Emmanuel Macron a attaqué les retraité.es. Gel des pensions pour 2018 et 2019, baisse en 2021, augmentation de 25% de la CSG, perte moyenne de 5% du pouvoir d'achat.
 - 6.3-** Si les réactions unitaires et de masse (plus de 200 000 retraité-es le 15 mars 2018) ont permis de très légers reculs, les revendications légitimes et fondamentales restent à saisir.

L'U.S.R. et ses structures s'engagent à mobiliser ses syndiqué.es et les retraité.es pour :

- ***La suppression de la hausse de la CSG et des exonérations de cotisations sociales.***
- ***La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires avec immédiatement le rattrapage des pertes subies depuis 2014.***
- ***Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.***
- ***Le versement sans conditions de ressources et l'amélioration de la pension de réversion.***
- ***L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.***
- ***A donner plus d'ampleur à l'action pour exiger une réforme de la fiscalité ainsi que le retrait de toutes les mesures fiscales injustes décidées par les derniers gouvernements.***
- ***A exiger une réduction des taux de TVA avec un taux 0 pour les produits de première nécessité.***
- ***La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.***

7- L'ACCÈS A LA SANTÉ ET A LA PRISE EN CHARGE DE L'AUTONOMIE

 7.1- Les hôpitaux publics sont mis à mal, il est procédé à la construction de mégacliniques privées afin de récupérer l'activité que les hôpitaux n'assurent plus ou assurent difficilement, c'est ainsi qu'est annoncé la construction d'une polyclinique dans la plaine du Var, en concurrence directe avec le CHU de Nice.

7.2- Après les mobilisations historiques que nous avons connues dans les EHPAD notamment en 2018, à ce jour cette activité suit la même logique économique. Cette démarche entraînant un droit à la Santé à deux vitesses, dont les victimes sont évidemment encore les plus démunies.

Notre U.S.R. s'inscrit dans les propositions de la CGT pour une sécurité sociale du 21^{ème} siècle :

- **La contribution des employeurs doit demeurer une cotisation, c'est -à-dire être prélevée dans l'entreprise tous les éléments de rémunération doivent être soumis à cotisations.**
- **La nouvelle répartition entre les entreprises doit tenir compte de la valeur ajoutée et de l'importance de la masse salariale. D'où l'idée de taux différenciés, modulés, suivant les entreprises ;**
- **Le mode de calcul doit aussi favoriser l'investissement productif et pénaliser la financiarisation. D'où l'idée d'une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.**

Pour un véritable droit à l'autonomie :

- **La création de 200 000 embauches dans les EHPAD**
- **La création d'un grand service public de la perte d'autonomie à domicile et en établissement**
- **L'intégration du droit à l'autonomie à la branche maladie de la Sécu (opposition à la création de la 5^{ème} branche)**
- **Le financement doit être assuré par la Sécurité sociale.**
- **Suppression de la barrière d'âge pour le risque de perte d'autonomie.**

7.3- Dans notre département : 149 EHPAD dont 34 publics (77% de privé), la valeur des points GIR départementaux varie de 5,86 € à 7,95 € selon les départements. Dans le 06, **il est de 6 euros et parmi la valeur des points le plus faible de France.**

7.4- Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)* et le Conseil métropole de la citoyenneté et de l'autonomie (CMCA)* sont des outils à utiliser dans les départements pour porter les doléances des retraité.es. Dans le 06 l'investissement des membres mandaté.es par la CGT est insuffisant, seul.es les mandaté.es retraité.es (pour la section PA) y participent.

8- UN RAPPORT DE FORCES À DÉVELOPPER

8.1- Dans ce contexte, nous devons avoir la capacité de démontrer qu'agir avec la CGT, c'est participer à un rapport de force susceptible de faire avancer les revendications tout en contribuant à la transformation de la société.

8.2- Comme pour l'ensemble du monde salarié, la syndicalisation est l'élément central du rapport de forces.

8.3- Avec un peu plus de 1200 syndiqué.es nous pouvons affirmer que le monde retraité dans le 06 est un désert syndical. Aller à la rencontre des 300 000 retraité.es environ, être à leur côté, défendre leurs intérêts et leurs droits, quels que soient leur lieux d'habitation, ne devrait pas nous poser de problème. À nous de cibler les lieux, les bassins de vie, à partir de notre implantation pour construire ensemble.

8.4- Depuis quelques années, la CGT chez les retraité.es a changé de visage, elle constitue un élément à part entière du rapport de force, voire une force qui tire tout le mouvement social notamment sur les questions de santé, de perte d'autonomie et de financement de la protection sociale.

Dans de nombreux champs professionnels elle amène une force supplémentaire non négligeable.

9- UN SYNDICALISME QUI CHANGE ET ÉVOLUE

9.1- Le syndicalisme retraité est en pleine évolution. Les formes d'organisation sont aussi à innover et plus particulièrement sur les lieux de vie.

9.2- L'activité en territoire ne se décrète pas. Elle s'organise. Pour les retraité.e.s, vivre pleinement sa retraite et assumer son engagement syndical doit se faire en innovation permanente.

9.3- Ainsi la création d'Union Syndicale Locale de Retraité.es (USLR) sur les lieux de vie ne doit plus être un slogan. Sa nécessité doit se construire à partir du lien avec le revendicatif local et des aspirations des retraité.es à vivre leur retraite dignement.

9.4- Tous, toutes les retraité.es syndiqué.es doivent en être partie prenante.

Si les sections professionnelles de retraité.es ont leur pertinence, plus particulièrement pour la continuité syndicale et le lien générationnel, force est de reconnaître que désormais, **le devenir du syndicalisme retraité passe inéluctablement par la création de structures de retraité.es agissant ensemble et en permanence sur les lieux de vie** en lien avec les U.L.s.

9.5- Des milliers de retraité.es sont à réunir et à organiser sur les lieux de vie en créant des USLR, ce qui est réalisable. Il ne s'agit pas du tout de déposséder les sections de retraité.es existantes ou futures, de leur autonomie, ou de l'aspect financier des adhérent.es de leur secteur. Il s'agit également de donner la possibilité aux adhésions nouvelles et aux milliers de retraité.es sans lien direct avec leur ancienne entreprise de pouvoir se réunir et participer à la vie syndicale.

9.6- **Un syndicalisme de proximité attractif**, ancré dans le réel, revendicatif, comme moyen pour proposer et concrétiser l'adhésion. Être syndiqué.e quand on est à la retraite est indispensable, pour défendre nos droits, notre pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics, notre qualité de vie, et éviter l'isolement.

9.7- **Un syndicalisme relativement récent d'un point de vue interprofessionnel.** Seules quelques professions ont des statuts communs aux actif.ive.s et retraité.es, ils et elles sont organisé.es en section de retraité.es, dans un modèle de syndicalisme ancien. Dans ces professions, le lien entre les intérêts et les droits des retraité.es et des actif.ive.s a entraîné la prise de conscience de la nécessité de syndiquer les retraité.es pour la défense de leur revendication spécifique et être plus fort.

Dans le même ordre d'idée de nombreux salarié.es bénéficient grâce aux CE de nombreux droits collectifs qui sont supprimés à leur départ à la retraite. Le patronat se débarrasse dans le budget de fonctionnement de ses obligations envers le salaire socialisé de ses salarié.es.

9.8- Une prise de conscience de nos organisations de nos structures est nécessaire.

9.9- Notre syndicalisme retraité se développera si les adhérent.es et militant.es de la CGT actif.ive.s et retraité.es ont conscience que les retraité.es ont conscience que les retraité.es représentent une force indispensable au rapport de force et à la construction du mouvement social.

10- Ces dernières années, les retraité.es, souvent dans l'unité, ont constitué une **nouvelle force émergente** avec une influence allant au-delà de nos forces traditionnelles ces deux dernières années. Les revendications portées par ce mouvement social.

10.1- Ces mouvements se sont construits à partir d'une activité et d'une présence de terrain, dans les quartiers, par les retraité.e.s de nombreux secteurs qui ont mis en commun leur volonté, compétences et énergie pour activité syndicale toujours plus efficace.

10.2- Des sections syndicales professionnelles, des syndicats multi professionnels forts pour une activité commune et locale inter professionnelles.

10.3- Pour cela il faut que les syndicats prennenturgemment des mesures organisatrices pour la continuité syndicale et de recourir à une syndicalisation de masse.

10.4- Le constat n'est pas nouveau. Il est impératif de redimensionner le renforcement dans les structures, non pas de temps à autre mais bien en termes d'activité permanente.

10.5- On constate toujours que 7 syndiqué.es sur 10 ne poursuivent pas leur engagement syndical dès qu'elles et qu'ils partent à la retraite. Il y a par ailleurs plus de 20 000 syndiqué.es retraité.es comptabilisé.e.s en tant qu'actif.ive.s.

10.6- La syndicalisation des retraité.es passe par la continuité syndicale c'est une évidence et il y a urgence à prendre les mesures appropriées pour enrayer cette chute du nombre de salarié.es adhérent.e.s qui ne renouvelle plus leur adhésion à la CGT. Si les structures retraitées ont un rôle à jouer, c'est surtout aux syndicats d'actifs en lien avec le syndicalisme retraité pour agir.

10.7- Il nous faut lever les blocages liés à nos pratiques plus générales sur la conception du déploiement de la CGT, pour cela, il est nécessaire de sortir de son pré-carré, comprendre que le nombre de syndiqué.es détermine le rapport de force, vivre l'interprofessionnel dans l'activité de tous les jours.



Tout cela passe par des actes concrets

- *Mise en place d'un responsable à la vie syndicale.*
- *Des rencontres régulières de nos syndiqué.es les replaçant au cœur de notre activité.*
- *Construire des plans de travail entre actif.ive.s et retraité.es dans les grandes entreprises comme dans les petites et moyennes pour réaliser et gagner la continuité syndicale.*
- *Faire vivre nos campagnes de renforcement à l'aide de «carte en mains» et aujourd'hui avec la campagne «un.e syndiqué.e = un.e adhérent.e», afin de retrouver nos 100 000 adhérent.es et de les dépasser.*
- *La préparation à la retraite nécessite de s'informer et se former : «découvrir le syndicalisme retraité».*
- *Organiser des formations pour les premier.es dirigeant.es de l'USR et des sections syndicales pour aider à la prise de mandat et responsabilité, et à l'animation de la vie syndicale.*
- *Favoriser les rencontres avec les non syndiqué.es lors de débats publics.*
- *Il nous faut également les moyens pour l'activité :*
- *Gagnons partout les cotisations à hauteur de 1 % à Cogétise comme le prévoient nos statuts.*
- *Assurons la rentrée régulière des cotisations et leur versement aux différentes structures de la CGT.*

11- LA DIFFUSION DE VIE NOUVELLE UN ENJEU POUR LE RAPPORT DE FORCE

11.1- 591 exemplaires diffusés dans notre département, presque 1 syndiqué.e sur 2. Nous avons la chance exceptionnelle de disposer d'un magazine, plus encore un magazine qui a la confiance de 58 702 abonné-es, un magazine qui plait à nos lecteur.trice.s et probablement à celles et ceux qui les entourent.

11.2- C'est un outil précieux d'information CGT dédié à tous les retraité.es, un magazine écrit par des journalistes, des militant.es CGT. Dans la guerre d'idées que livre le néo-libéralisme sur leurs revendications et aspirations, il donne des arguments, des analyses qui permettent de comprendre et de répondre aux campagnes de culpabilisation et de dénigrement des retraité.es.

11.3- Au-delà de cette dimension essentielle dans le journal, il aborde les domaines et les centres d'intérêt qui animent les retraité.es dans leur diversité.

11.4- Dans les stratégies de communication, la communication par l'objet est de loin la plus efficace, *Vie nouvelle* est un magazine que l'on reçoit chez soi. Il nous faut placer notre magazine *Vie nouvelle* au cœur de notre combat.

11.5- En portant la démarche revendicative qui est la nôtre, *Vie nouvelle* représente un véritable support pour notre activité, pour la mobilisation et l'action, pour le renforcement. C'est un lien indispensable entre les lecteur.trice.s isolé.es et la CGT, intergénérationnel et interprofessionnel. Assurer la pérennité de notre magazine par un renouvellement et un élargissement de son lectorat est aujourd'hui essentiel. Sa diffusion nécessite donc une meilleure prise en compte, une approche différente, plus offensive, plus militante.

11.6- Pour cela, il nous faut travailler à la mise place de responsables à la diffusion dans notre USR, et les autres structures (ULSR, syndicat, section syndicale) pour réactualiser et faire vivre notre réseau de diffuseur.euse.s.

11.7- Support d'information et de communication, *Vie nouvelle* souffre d'un manque de notoriété. Il gagne à être connu et cela dépend de nos diffuseur.trice.s et de nos adhérent.es. La responsabilité de l'extension de son influence et du nombre de ses abonné.es dépendent des initiatives que les diffuseur.trice.s et les adhérent.es assumeront individuellement et collectivement. **À chacun, chacune, son abonné.e nouveau !**

Il nous faut s'engager pour :

- *Promouvoir la diffusion de notre magazine Vie nouvelle, nos tracts, nos publications.*
- *Engager une campagne d'abonnements à Vie nouvelle auprès de nos syndiqué.es.*
- *Inciter les retraité.es CGT à investir les nouveaux moyens de communication que sont internet et les réseaux sociaux.*

12 - LES QUESTIONS DE LA PAIX ET DE L'AVENIR DE PLANÈTE SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES RÉTRAITÉ.ES CGT.

Pour ce faire nous lui consacrons un chapitre de notre document.

12.1- La paix et le développement durable enjeux indissociables du développement humain et du progrès social.

12.2- Depuis des années nous assistons en Europe à une résurgence des idéologies liberticides, et des discours xénophobes et racistes.

Pour garantir une société fraternelle et solidaire, il est nécessaire de combattre les idées et les pratiques de l'extrême droite. Le RN ex FN prétend défendre le monde du travail et des plus précaires, comment, en divisant les salarié.es ou les citoyen.ne.s en fonction de leur nationalité et de leur origine plutôt que d'envisager un autre partage des richesses qui remet en cause les profits du grand patronat.

12.3- Les retraité.es restent fermement opposé.es aux interventions militaires qui ne font qu'alimenter le désespoir, la détresse et la misère sociale. Ce sont toujours les peuples, quelle que soit leur origine, qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles génèrent.

12.4- Les armes ne sont pas une marchandise, elles tuent. La France se classe au 3^e rang mondial des ventes d'armes. Elle viole le traité de commerce des armes (TCA), le traité de non-prolifération des armes nucléaires (1968) ainsi que le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par les Nations unies, le 7 juillet 2017.

12.5- Le budget militaire de la France pour 2020 s'élève, à 37,6 milliards d'euros, soit une augmentation de 4,5 %. Cela représente 1,86 % du PIB, il est prévu que ce taux atteigne 2% en 2025. **Concrètement, cela représente 12,5 % de l'ensemble des retraites et pensions, ou 50 % du budget annuel de la CAF** (Caisse d'allocation familiale). Il est inacceptable que des peuples souffrent de la misère lorsque des sommes colossales sont consacrées à la prolifération des guerres.



Il nous faut Lutter pour exiger que le gouvernement de la France

- **Ratifie le traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU du 7 juillet 2017.**
- **Applique le TCA (Traité de commerce des armes).**
- **S'engage résolument une politique de paix et de prévention des conflits, en application de la charte des Nations Unies et des résolutions de l'ONU.**
- **Reconnaisse l'État Palestinien.**
- **Privilégie la démocratie et la diplomatie contre l'usage des armes.**
-

13 - LES ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES.

13.1- Les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)* alertent depuis des années sur le réchauffement climatique et l'urgence de faire face à un défi inédit pour l'humanité et pour chacun de nous. L'inquiétude est largement répandue sur ces questions notamment avec les effets du dérèglement climatique dans nos régions.

La transition écologique doit devenir un axe de bataille des retraité.es CGT, au même titre que leurs revendications en matière de pouvoir d'achat et de qualité de vie. Mettre fin à l'angoisse des fins de mois et à celle de la fin du monde, c'est un seul et même combat.

Pour la CGT, la transition écologique ne peut pas se résumer aux efforts demandés aux populations. C'est le sens des campagnes de culpabilisation qui tendent à masquer la responsabilité des multinationales et des gouvernements dans le refus ou le report des mesures qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre. La décision de TRUMP de renier l'accord des USA sur la Cop 21 montre à quel point les représentants des grandes sociétés sont réticents à prendre des mesures alors que le temps presse.

13.2- Pour la CGT, la responsabilité historique devant laquelle la France est placée impose un objectif très ambitieux.

13.3- Réduire de 40 % d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre.

13.4- La transition écologique passe par une vraie réflexion sur l'industrie, les transports (fret et voyageurs), le logement et l'instauration du contrôle des aides publiques. Les retraité.es CGT doivent s'engager plus avant dans la défense des transports en commun et le refus de suppression de lignes ferroviaires au profit du transport routier dénoncer les activités polluantes dangereuses pour la santé, notamment pour les personnes âgées et les jeunes enfants.

13.5- Renforcer les actions pour le déploiement des services publics de proximité pour réduire les déplacements.

13.6- Assurer la protection de l'eau comme un bien commun qui doit être soustrait aux appétits privés.

13.7- Soutenir les productions locales en favorisant les circuits courts.

13.8- La transition énergétique suppose de répondre aux besoins en énergie de la population et de l'activité économique. Aujourd'hui, le développement des énergies renouvelables sert surtout de terrain à la spéculation pour les entreprises privées, très loin de la réponse aux besoins des populations.

13.9- La proposition de la CGT d'un mix énergétique associant le nucléaire au développement jusqu'à maturité des énergies renouvelables doit être défendue, car elle concilie la transition énergétique et écologique et les réponses aux besoins sociaux. Il y a 11 millions de précaires énergétiques en France.

Si l'on veut que la population s'engage dans des actions contre le réchauffement climatique, il faut répondre de façon cohérente à ses besoins essentiels.

Nous revendiquons

- *D'amplifier notre implantation et notre activité en territoire pour mieux répondre aux besoins des retraité.es.*
- *De soutenir les actions favorisant la transition écologique.*
- *D'agir pour l'adaptation des logements et la réalisation de structures alternatives.*
- *L'adaptation de l'urbanisme et des transports pour répondre à l'urgence climatique, à l'enjeu environnemental et la santé publique.*

Toutes et tous motivé.es on ne lâche rien !...



Lexique*

ASPA : Allocation de solidarité aux Personnes Âgées

ASV : Allocation de Soutien Vieillesse

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat